

Blois, le 28 avril 2023

« LE 41 PAR NATURE » : TROISIÈME ÉDITION DU MOIS DE LA BIODIVERSITÉ

Du 6 mai au 7 juin, le conseil départemental, engagé dans la préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité, reconduit l'organisation de l'opération « le 41 par nature ». Durant ce mois dédié à l'environnement, plus d'une quarantaine d'événements sont organisés, notamment en partenariat avec [le conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher \(CEN 41\)](#), [le comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement \(CDPNE\)](#) ainsi que des associations engagées dans la préservation de la biodiversité. Animations, expositions, sorties photo, ateliers et balades nature seront accessibles pour le grand public dans tout le département.

L'édition 2023 de l'opération débutera, samedi 6 mai à 14h30, par l'inauguration du nouveau sentier découverte « Au fil des pelouses » et de l'enquête numérique [GuidiGo](#) (plateforme qui permet de créer des parcours guidés ou encore des jeux interactifs comme des chasses au trésor) associée, sur l'[espace naturel sensible de l'Éperon de Roquezon](#), situé sur la commune de La-Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine.

Cette manifestation emmènera le visiteur, sous une forme théâtralisée par la [Compagnie L'Intruse](#), à la découverte des rares [pelouses sèches](#), de l'[Édicnème criard](#), un oiseau qui préfère courir pour attraper ses proies, ou encore de « [Bellargus](#) », un papillon rare, habitant des pelouses, devenu le personnage narrateur de l'enquête numérique.

Par cet aménagement, [le conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher \(CEN 41\)](#) souhaite faciliter l'accès au grand public des espaces naturels qu'il préserve dans le respect de ceux-ci et mettre en avant une richesse naturelle remarquable souvent insoupçonnée. [Le comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement \(CDPNE\)](#) propose, quant à lui, au travers des enquêtes numériques qu'il crée, une nouvelle formule pour découvrir des sites naturels du Loir-et-Cher.

Pour participer à cette inauguration, une inscription est demandée, soit par mail à conservatoire41@hotmail.com, soit par téléphone au 02 54 58 94 61.



41 LE PAR NATURE

6 MAI > 7 JUIN 2023

Le mois de la biodiversité

Sorties nature / expositions...

Programme sur departement41.fr

GRATUIT - TOUT PUBLIC

Logos: Loir&Cher LE DÉPARTEMENT, Conservatoire d'espaces naturels de Loir-et-Cher, CDPNE, etc.

suivez-nous sur :
departement41



CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher
flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

Les sorties à ne pas manquer (programme complet [ici](#))

- Chaque week-end et certains jours de la semaine : **Sorties nature** sur les différents ENS du département (sur réservation) ;
- **Judi 18 mai, à 20 h : Projection**, au cinéma *Cap Ciné* de Blois, du film [La Panthère des neiges](#), de Marie Amiguet et Vincent Munier (2021)
 - Réservation conseillée au **02 54 58 41 41 – poste 48 66**
- **Du vendredi 19 au dimanche 21 mai : festival Mer'Veilles Nature**, à Mer (Halle), festival photo nature avec la participation des associations naturalistes
 - Informations : Thierry Lebert – **06 12 81 11 25** ou merveillesnature.com
- **Mercredi 24 mai, à 14 h** : découverte de la gestion forestière d'une propriété privée sous l'angle Natura 2000 en Sologne
 - Réservation obligatoire : **06 46 04 24 39** ou christophe.bach@iae45.fr
- **Samedi 27 mai, 9 h 30 : Fresque de la biodiversité, Maison de la Nature et de la Réserve** de Marolles : atelier scientifique, ludique et coopératif sur le thème des écosystèmes, des interactions avec les activités humaines et de l'érosion de la biodiversité, suivi d'un pique-nique.
 - Réservation obligatoire au **02 54 51 56 70**
- **Samedi 27 mai**
 - **à partir de 15 h 30 : Fête au Cœur des prairies du Fouzon**, à Couffy (stade), démonstration de fauche à l'ancienne, balades en calèche, animations nature, exposition photographique, jeux en bois, stands, buvette.
 - **18 h 30 : Spectacle écolo - rigolo « Tous avec Don Quichotte! »** de [La compagnie Jean et Faustin](#).
 - **20 h** : Repas champêtre sur réservation au **06 74 68 73 93**
- **Du 9 mai au 7 juin** : Expositions photo « *Plumes & Brumes* » et « *Les nomades du grand nord* » de Dany Godineau, Thierry Lebert, Laurent Bossay et Phil Léger, hôtel du département à Blois.
 - Accès libre (du lundi au vendredi)
- **Mercredi 7 juin**
 - **14 h 30 : Inauguration du sentier pédagogique du « coteau au marais »**, balade ludique et pédagogique sur l'ENS de Molinas, à Maves/Pontijou
 - Informations : 02 54 58 94 61 – 02 54 51 56 70
ou conservatoire41@hotmail.com
 - **17 h : remise des Trophées 41 par nature** sur l'ENS de Molinas à Maves, par **Philippe Gouet, président du conseil départemental**, à une collectivité et une entreprise loir-et-chériennes ayant porté une action en faveur de la biodiversité.

« Le Loir-et-Cher compte 28 Espaces naturels sensibles labellisés par le conseil départemental. Le maillage dense et cohérent et la qualité de ces espaces préservés sur notre territoire constituent des atouts complémentaires à la richesse de notre patrimoine comme à la qualité de vie qu'offre notre département. Si ceux-ci n'ont pas encore acquis la même notoriété que nos joyaux architecturaux, il est toutefois très important de les faire connaître et d'inviter à leur découverte. » explique Philippe Gouet, président du conseil départemental.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse

Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



Depuis 2017, le conseil départemental a redistribué plus de 2 M€ par an dans les territoires en faveur des associations de protection de l'environnement et des communes et Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), notamment à travers la [Dotation départementale d'aménagement durable \(DDAD\)](#) mise en place depuis 2018 et dotée d'une enveloppe de 1 M€/par an, portée à 2M€ par an depuis 2022.

Par ailleurs, afin de favoriser une meilleure appropriation de la diversité de la faune et de la flore des ENS, le département de Loir-et-Cher soutient des [programmes importants](#) comme :

- le **plan départemental en faveur des chiroptères** (chauves-souris) avec la création d'aménagements sur nos ponts et nos collèges ;
- les mesures en faveur de la **protection de la loutre en Sologne** ;
- le déploiement d'un **programme Miel et pollinisateurs sauvages** à travers l'installation de 5 ruchers répartis sur le département et la conception d'une mallette pédagogique sur les pollinisateurs sauvages ;
- l'acquisition, durant l'été 2020, en vue de sa préservation, d'**un espace boisé et de marais de 170 ha au cœur de la réserve naturelle nationale des vallées de la Grand Pierre et de Vitain** ;
- ou encore le **dispositif d'aide à la plantation Arbres & Haies**, favorable à la biodiversité et au stockage du carbone.

Le département s'appuie sur de nombreux partenaires, associations, communes pour faire vivre ses sites, les aménager, les entretenir et les valoriser. Grâce à cette coopération, de nombreux projets de restauration, de valorisation et d'amélioration des connaissances se concrétisent chaque année. Ainsi, en 2021, plus de 2 320 animations ont été réalisées, notamment à destination du public scolaire pour permettre aux écoliers et aux collégiens d'accéder à ces espaces en étant accompagnés par des animateurs nature professionnels : **une trentaine de classes ont ainsi bénéficié cette année d'un parcours pédagogique spécifique** avec le soutien de nombreux partenaires dont l'Éducation nationale.

Pour aller plus loin :

Programme complet :

[Le 41 par nature - le mois de la biodiversité](#)

Sur les ENS de Loir-et-Cher :

[Les ENS de Loir-et-Cher](#)

[Livret Espaces Naturels Sensibles de Loir-et-Cher](#)

Sur l'observatoire des ENS :

[Observatoire des Espaces Naturels Sensibles du Loir-et-Cher](#)

suivez-nous sur :
departement41



CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher
flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60